

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

Compte rendu du Conseil d'école 5 novembre 2013

- Étaient présents :
- les parents délégués de la FCPE maternelle et élémentaire,
 - les professeurs d'école de maternelle et d'élémentaire,
 - Madame PHELIP et Monsieur BILLON – DDEN,
 - Valérie AMAR et Hervé RUAT - directeurs,
 - David KIMELFELD – maire du 4^{ème}.

SUJETS D'ACTUALITE ET INFORMATIONS DIVERSES

Vote du règlement intérieur :

Le règlement est adopté. Le travail effectué en commission l'an passé pour élaborer un nouveau règlement permettra la publication d'un nouveau document commun aux deux écoles suite aux décisions concernant les rythmes scolaires.

En attendant les informations liées aux changements des rythmes scolaires, le règlement est disponible à la consultation sur le blog. Une impression papier est prévue pour l'année prochaine, après validation par l'inspectrice de l'éducation nationale.

Les effectifs :

ELEMENTAIRE : Ouverture à la rentrée d'une quinzième classe en élémentaire : à ce jour 389 élèves sont inscrits (soit dix de plus que le seuil d'ouverture pour la quinzième classe). 3 classes par niveau ce qui permettra à la rentrée prochaine une répartition géographique plus homogène : 3 classes de même niveau par étage.

MATERNELLE : Maintien des 8 classes, avec 245 élèves (dont 7 très petite section en attente de rentrée différée).

L'équipe d'enseignants :

ELEMENTAIRE : 20 enseignants, dont 6 nouveaux

MATERNELLE : 9 enseignantes, dont 2 nouvelles : Mesdames Berthet et Ricard.

Le péri scolaire et les activités proposées :

ELEMENTAIRE : Forte augmentation des inscriptions au restaurant scolaire (moyenne de 290 enfants par jour, 190 il y a 10 ans !). Comme l'année précédente en élémentaire : arts plastiques, tennis de table, échecs, football, baby foot, informatique, bcd et nouveauté : relaxation sur le temps de midi. Les horaires de passage au restaurant scolaire changent par trimestre pour suivre les différentes activités.

Le personnel titulaire du restaurant scolaire est stable.

La mairie a accordé 3 études supplémentaires par semaine car le nombre d'élèves était très élevé et ne permettait pas un travail dans de bonnes conditions. Le nombre d'inscrits à la garderie est toujours très élevé (une centaine d'élèves à 16H30).

MATERNELLE : Très forte augmentation des inscriptions au restaurant scolaire (moyenne de 130 enfants par jour, 45 il y a 6 ans !). Un atelier périscolaire très apprécié sur la pause méridienne : Aïkido (2h le jeudi et 2h le vendredi). Le nombre d'enfants inscrits à la garderie du soir est stable, pour une moyenne de 48 enfants présents chaque jour. Une garderie du matin ne se fait pas par manque de demandes. Pour les cas exceptionnels, il faut demander à Madame AMAR pour une place en garderie de l'élémentaire.

L'organisation du service des ATSEM :

Un roulement des ATSEM sur des périodes trimestrielles est organisé cette année pour la première fois, pour une meilleure répartition des charges de travail des agents, pour un enrichissement des pratiques professionnelles et pour induire un travail d'équipe.

La ville de Lyon se dit intéressée par le bilan de cette expérimentation, qui peut permettre de lever certains obstacles, et qui peut être utile dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes.

L'expérience de l'arrivée échelonnée en élémentaire :

Dans 2 classes d'élémentaire, les élèves montent directement en classe à 8h20 et 13h20. Quelques jeux calmes leur sont proposés jusqu'à la sonnerie. L'expérience est très concluante : moins d'excitation, élèves disponibles plus rapidement pour les apprentissages.

Les projets d'action financés par la municipalité :

ELEMENTAIRE : Défis technologiques, rénovation de la place des Tapis (pour 4 classes sur 1 an et demi), le jardin de l'école, 2 classes découverte (la dotation sera répartie entre les 3 classes de CM1) et 3 classes Ebullissiences en CM2.

MATERNELLE : le projet d'action « de l'image au document » est financé à hauteur de 240€ pour les 8 classes.

La proposition d'un cartable vert :

Projet inspiré de l'initiative de l'école Commandant Arnaud, et proposé par les parents d'élèves.

L'idée serait de faire des achats groupés au niveau de l'école pour redistribuer les fournitures aux élèves. Des doutes ont été émis quant à la qualité des fournitures 'écologiques'. La question financière (participation volontaire des familles) est aussi évoquée.

Dans la même direction, des parents ont émis l'idée d'annoncer à l'avance les listes de fournitures (dès juin) et d'harmoniser les besoins d'une classe à l'autre pour que les fournitures puissent être réutilisées.

La question est toujours en réflexion.

Le calendrier scolaire : Le mercredi 13 novembre est travaillé pour tous. Pas de pont de l'Ascension.

LES RYTHMES SCOLAIRES

Concertations en groupes dans la perspective des nouveaux rythmes scolaires afin de faire ressortir les principales préoccupations, que ce soit celles des parents comme celles du corps enseignants.

Sept groupes sont constitués, composés de parents, enseignants de maternelle, enseignants d'élémentaire, DDEN, directeurs. La réflexion s'engage autour de 2 entrées :

- ***Faut-il les mêmes rythmes en maternelle et élémentaire ?*** Les 7 groupes sont favorables à l'aménagement d'un rythme différent en maternelle

- ***Quelles sont les principales sources de préoccupations, quant à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ?*** L'analyse des réponses des 7 groupes montre que les préoccupations majeures concernent :

* **la fatigue des élèves :** l'amplitude de présence journalière à l'école / en collectif pourrait être la même pour bon nombre d'élèves.

* **la qualification du personnel d'encadrement des activités périscolaires :** quelles garanties de la Ville quant au recrutement de personnel qualifié ? responsabilité de ce personnel vis-à-vis de la sécurité des élèves ? le personnel municipal (ATSEM...) pourrait-il être sollicité ? Les enseignants volontaires pourraient-ils encadrer ces activités ?

* **le financement des activités périscolaires :** ces activités seront-elles payantes ? quelle place pour les associations ?

* **l'organisation des activités périscolaires :** quels lieux ? (souhait de toute l'équipe enseignante que ces activités ne se déroulent pas dans les classes) ; modalités de transfert des responsabilités à 15H45 ? quelle durée pour ces activités ? qui en assurerait la coordination ? comment serait assuré le remplacement d'un animateur absent ?

Intervention de Monsieur le Maire :

Le plus urgent était de fixer des horaires. Les journées vont donc s'agencer de cette façon : lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h30 -> 12h - 14h -> 15h45 + activités péri scolaires jusqu'à 16h30 + garderie. Les mercredis matin seront travaillés de 8h30 à 11h30.

La gratuité est garantie jusqu'à 16h30.

Une réflexion est en cours à la Ville de Lyon sur un éventuel décalage d'horaire (15 min. environ) entre maternelles et élémentaires, sur la pause méridienne.

Question encore ouverte concernant l'utilisation des salles de classe. La Ville est consciente de l'importance d'une distinction entre temps scolaire et temps périscolaire. La distinction des espaces en fait partie, et sera recherchée, dans la mesure des possibilités de chaque école.

Des concertations seront organisées localement entre parents / enseignants / centres sociaux / associations / assistantes maternelles... afin d'établir les besoins et possibilités au sein de chaque groupe scolaire. Ces concertations devraient aboutir à la rédaction, dans chaque école, du PEDT (Projet EDucatif Territorial).

Des parents s'interrogent sur l'organisation du mercredi après la classe. La possibilité d'une prise en charge du repas pour les élèves inscrits aux mercredis de Lyon le mercredi après-midi est à l'étude.

Enfin, Monsieur Ruat a soulevé la question de l'implication de l'équipe enseignante au delà de 15h45. Des enseignants volontaires pourraient-ils encadrer des activités périscolaires ? Quels liens existeront entre les deux équipes (scolaire et péri scolaire) ?

Réunion des représentants de parents d'élèves avec Yves Fournel - adjoint aux affaires scolaires de la ville de Lyon : des parents de l'école ont répondu à cette invitation et ont assisté à la rencontre du 17/10. Lecture est faite du compte-rendu de cette réunion, rédigé par une mère d'élève présente.

Les travaux en cours et à envisager :

Travaux de réhabilitation suite au dégât des eaux : Les travaux commenceront le 12 novembre, pour une fin de chantier le 20 décembre. Les directeurs demandent que soit avancée cette fin de travaux, pour une classe de maternelle au minimum, et que cette classe puisse se réinstaller le mercredi 11 décembre dans la classe rénovée au rez de chaussée. La demande est actuellement à l'étude. La salle d'évolution doit en particulier être libérée pour un spectacle de Noël qui aura lieu le 17 décembre, et qui est réservé depuis longue date.

Sanitaires de maternelle : nos demandes répétées semblent avoir un écho et des travaux seront entrepris prochainement dans les sanitaires de l'îlot central (installation d'un bac à douche et de séparations) et dans l'arrière salle de la classe 8 (réfection du sol / installation de 3 sanitaires enfants)

Travaux de rénovation de l'îlot central de la maternelle : ce bâtiment, qui date des années 70, est très dégradé et très mal isolé. En raison des nombreuses infiltrations, plafonds et murs se fissurent, les revêtements (plâtre et peinture) tombent par plaques. Nécessité de prévoir des travaux dans ce bâtiment dans les meilleurs délais.

La délocalisation des Mely (Mercredis de Lyon)

Mise en place d'un « pédibus » accompagné (aller + retour) entre l'école Cornier et l'école La Fontaine, où se déroulent désormais les activités. Une communication devra sans doute être mise en place car certaines personnes concernées n'étaient pas au courant.

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION 'LA JOSEPHINE'

Appel à la participation de nouveaux parents motivés, en particulier pour l'organisation de la kermesse. L'assemblée générale du 19 novembre pourrait ne nommer qu'un bureau a minima pour une année inactive.

La séance est levée à 20H15

Un pot de l'amitié clôture cette rencontre dans le lieu accueil parents. Le secrétariat et l'organisation du pot sont pris en charge par la FCPE maternelle.

Nous vous prions de noter les dates des prochains Conseils d'école :

- mardi 25 février 2014 de 18h à 20h.
- mardi 17 juin 2014 de 18h à 20h.

Dans l'attente, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Les Présidents
Valérie AMAR et Hervé RUAT